

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www...



## Déclaration de Maladie

N° W21-786058

190604

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 10327	Société : RAO de tacher chez Amadous Maroc		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AZZAB Nohamed			
Date de naissance : 06/11/1974			
Adresse : Bd Hachimi Fi-fahi Res. Ly Jardies le Beld 2 Imr 4 Agt 5 Casab			
Tél. : 06 66 49 38 49 Total des frais engagés : , Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cachet du médecin :			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :	ATI'QUI Samya		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca 2021 Le : , , ,

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

AUXILIAIRES MEDICAUX

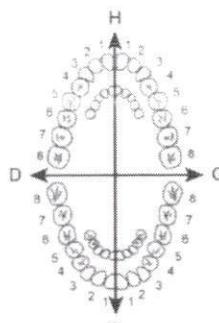
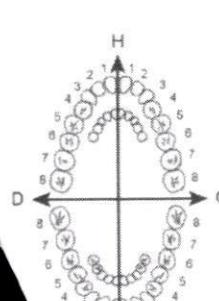
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B  B	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p> <p>DATE DU DEVIS <input type="text"/></p> <p>DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/></p>				

**CHÉT DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

 <b>البيان الدوري لتعويضات التأمين الصحي الإجباري</b> <b>Relevé périodique des prestations AMO</b>	<b>مديرية التأمين الصحي الإجباري</b> <b>Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire</b> <b>Réf. : 610-2-06</b> <b>مراجع رقم : 0522 54 86 07 Fax : 0522 54 86 73</b>	
	<b>Emis à :</b> CASABLANCA <b>Le :</b> 03/01/2024	<b>أصدر ب :</b> <b> بتاريخ :</b>
	<b>Page</b> 1 /1	<b>الصفحة</b>
<b>N° d'immatriculation</b> 187211878 <b>رقم التسجيل</b> ATQUI SAMYA <b>Règlements de la période</b> du : 03/01/2024      من : au : 03/01/2024      إلى :		<b>المرسل إليه</b>

Veuillez trouver ci-dessous une récapitulation des prestations AMO dont vous avez bénéficié au de la période précitée.

تجدون أدناه مجمل تعويضات التأمين الصحي الإجباري التي استقدمنها خلال الفترة المشار إليها أعلاه.

رقم الملف	تاريخ العلاج	العملية	مهنـو الصحة	مبلغ المصاريـف	التعرـيفـة المرجـعـية	المعـامل	الكمـيـة	أسـلـسـ التعـويـضـ	نـسـبـةـ التعـويـضـ	تـارـيخـ إـرـسـالـ الـادـاءـ	مـبلغـ التعـويـضـ
Numéro de dossier	Date de soins	Actes	Prestataires de soins	Montant de la dépense	Tarif de référence	Coeff.	Quantité	Base de remboursement	Taux de remboursement %	Date d'envoi du paiement	Montant remboursé
<b>ATQUI SAMYA</b>											
147486014	13/12/2023	B	LABORATOIRES D ANALYSES MEDECINE GENERALE	795,00	770,00	700,00	1,00	770,00	70,00	03/01/2024	539,00
147486014	13/12/2023	C	PHARMACIES D OFFICINES	100,00	80,00	1,00	1,00	80,00	70,00	03/01/2024	56,00
147486014	13/12/2023	PH		99,20	0,00	1,00	2,00	0,00	0,00	03/01/2024	69,44
<b>Total remboursé</b>						مجموع مبلغ التعويض					
<b>Total général remboursé</b>						مبلغ التعويض الاجمالي					

- Sauf erreur ou omission

ما عدا خطأ أو نسيان

Pour plus d'informations :  
 merci de visiter notre site Web  
 ou le portail des assurés  
 ou l'application mobile  
 ou appeler notre serveur vocal au numéro  
 ou contacter notre centre d'appel ALLO DAMANE aux numéros

[www.cnss.ma](http://www.cnss.ma)  
[www.cnss.ma/Portail/](http://www.cnss.ma/Portail/)  
 « Ma CNSS »  
 080 20 30 100  
 080 203 3333 / 080 200 7200

للمزيد من المعلومات:  
 يرجى زيارة موقعنا الإلكتروني  
 أو البوابة الإلكترونية للمؤمن لهم  
 أو تطبيق الهاتف  
 أو الاتصال بالمجيب الآلي على الرقم  
 أو الاتصال بمركز الاتصال للمساند على الأرقام



Description des actes effectués						وصف العمليات المخبرة
تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé + cotation NGAP	النحوت المغدور Montant facturé	توقيع وطابع الطبيب المعالج Signature et Cachet du Médecin traitant		
AB/12/2023	CH		100 DH			
INPE et code à Barres 093061307	1093061307					
20/12/2023	CH		100 DH			
INPE et code à Barres 093061307	1093061307					

CIM-10

Actes Paramédicaux						عمليات المساعدين الطبيين
تاريخ العمليات Date des actes	تاريخ العمليات Code des actes	ومعال العمليات Lettre clé + cotation NGAP	عدد العمليات Nbre d'actes	النحوت Montant facturé	توقيع وطابع المساعد الطبي Signature et Cachet du Paramédical	
INPE et code à Barres 1092043941						
INPE et code à Barres 1092043941						

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies - dixième révision

Artes de Raritriglo, Raritriglo et Irrigatio						بيانات المختبر
تاريخ العمليات Date des actes	ومعال العمليات Code des actes	الكائنات ذاتية Lettre clé + cotation NGAP / HABA	النحوت Montant facturé	بيانات المختبر	بيانات المختبر	
14/12/23	-		405,00	LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES BACHKOU Dr. AYED KHALIL Médecin Biostatistique Hay Bachkou P.C.P. 2232 6454 Caractéristiques : Tél. 05 22 82 64 54		
INPE et code à Barres 093061307						

صيغة توصيف قبض شهادة تشخيصها والتشهيرات الطبية المعونة  
Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

تاريخ التنفيذ Date d'exécution	النحوت المغدور Prix facturé	توقيع وضع التسلسل في معرو الشهيرات الطب Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
20/12/23	99.2	
INPE et code à Barres 1092043941		
INPE:092043941		
INPE et code à Barres 1092043941		

Prestations et services non pris en charge par l'Organisme Gestionnaire

Nature de la prestation	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total



DR. YAHYA A. IDRISI

Lauréat de la FMP -RABAT  
EX-MÉDECIN DES HÔPITAUX PUBLICS  
CERTIFICAT EN ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE  
ELECTROCARDIOGRAMME  
CERTIFICAT EN DIABETOLOGIE GÉNÉRALE -NUTRITION  
MÉDECIN DE TRAVAIL  
(U.REIMS -FRANCE)



الدكتور يحيى ع. الإدريسي

مدرس كلية الطب و المدرسة بالرباط  
طبيب شارع بالمستشفيات العمومية  
شهادة في التخصص بالعدد  
تدريب القلب  
شهادة في أمراض السكري و علم التغذية  
طبيب الشغل  
(جامعة ريمس - فرنسا)

20/12/2023

نسمة Ali Qui Sanya

49.60x2

1/ D- cure forte 100.000ui (S.V)

1 - n / 2 ce 3 mois

99.2



BD IBN TACHFINE RÉSIDENCE SALAM G314 ETAGE 1<sup>er</sup> étage . 0662355833 / tel. 0522612294 ● DR.IDRISSIYAHYA@GMAIL.COM  
APARTEMENT N°2-CASABLANCA

العنوان: شارع ابن تاشفين، إقامة السلام، 314، الطابق الأول، شقة 2 - الدار البيضاء



**QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?**

- Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
- Comment prendre D-Cure forte ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver D-Cure forte ?
- Informations supplémentaires.

**1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?**

- Classe pharmaceutique: Vitamines
- Indications thérapeutiques: D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?**

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholecalciferol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou hypercalcurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hyperthyroïdose.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

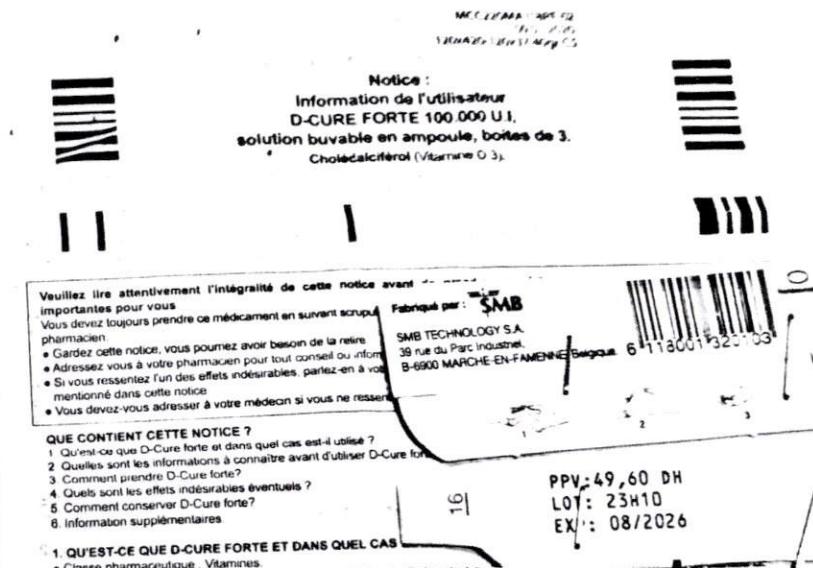
Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate.
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire).
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie. (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalcurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calcurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphonique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire).



**QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?**

- Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
- Comment prendre D-Cure forte ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver D-Cure forte ?
- Informations supplémentaires.

**1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?**

- Classe pharmaceutique: Vitamines
- Indications thérapeutiques: D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?**

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholecalciferol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou hypercalcurie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hyperthyroïdose.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate.
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire).
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie. (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalcurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calcurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphonique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonction rénale, la dose doit être réduite ou

الدكتور جعفر ع. الأدريسي

خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط  
طبيب سابق بالمستشفيات العمومية  
شهادة في الفحص بالصدر

شهادة في أمراض السكري و علم التغذية  
طبب الشغل  
(جامعة ريمس - فرنسا)

(جامعة ريمس - فرنسا)

DR. YAHYA A.IDRISSI



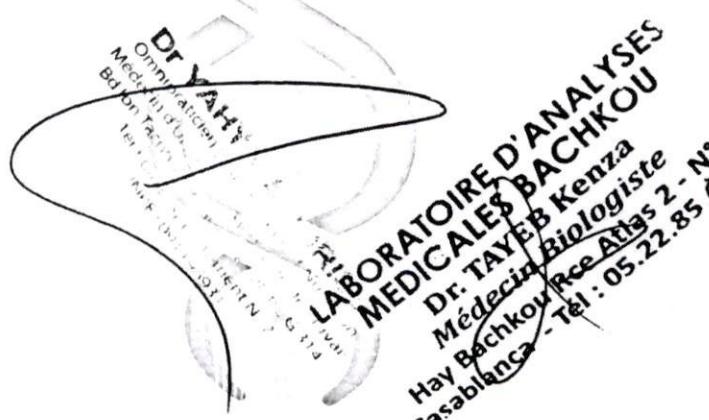
LAURÉAT DE LA FMP -RABAT  
EX-MÉDECIN DES HÔPITAUX PUBLICS  
CERTIFICAT EN ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE  
ELECTROCARDIOGRAMME  
CERTIFICAT EN DIABÉTOLOGIE GÉNÉRALE -NUTRITION  
MÉDECIN DE TRAVAIL  
(U REIMS -FRANCE)

1311212023

Nome ATIQUI SANYA

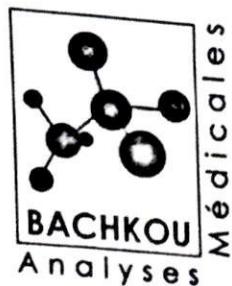
- TSH us

- viT<sub>D</sub>



العنوان: شارع ابن تاشفين، إقامة السلام 314، الطابق الأول شقة 2 - الدار البيضاء  
DR.IDRISSIYAHYA@GMAIL.COM

مختبر التحاليلات الطبية باشكو  
**Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou**



**Docteur Kenza TAYEB**  
**Médecin Biologiste**

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

**FACTURE N° : 000020458**

CASABLANCA le 14-12-2023

**Mme ATIQUI Samya**

**Récapitulatif des analyses**

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clfs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0163	TSH	B250	B
	25 OH-Vitamine D total (D2+D3)	B450	B

Total des B : 700

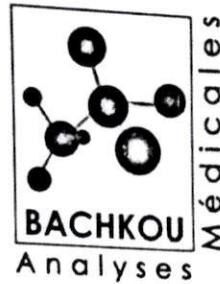
**TOTAL DOSSIER : 795.00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quatre-vingt-quinze dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES  
 MEDICALES BACHKOU  
 Dr. TAYEB Kenza  
 Médecin Biologiste  
 Hay Bachkou Rte Atlas 2 - N°3  
 Casablanca - Tel : 05.22.85.45.56

Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
 Tél: 05 22 85 65 50 - Fax: 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
 ICE: 001917124000053 - Patente: 36375554 - R.C : 422272 - IF: 18755413  
 Codes INPE Dr Kenza TAYEB: 097163620 - Codes INPE Laboratoire: 093061307

مختبر التحاليلات الطبية باشكو  
Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biogiste

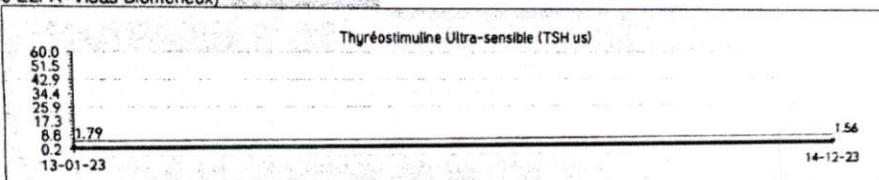
- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

Date du prélèvement : 14-12-2023 à 06:55  
Code patient : 2301130003  
Né(e) le : 13-06-1986 (37 ans)



Mme ATIQUI Samya  
Dossier N° : 2312140002  
Prescripteur :

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline Ultra-sensible (TSH us) (Technique ELFA-Vidas Biomérieux)	1.56 µU/mL	(0.25-5.00)	13-01-2023	1.79
	1.56	1.79	13-01-23	14-12-23

Interprétation:

- Hyperthyroïdie : TSH < à 0,15 µU/mL
- Hypothyroïdie : TSH > à 7,00 µU/mL
- Nouveau-né : TSH augmente à 30mn de vie (80 µU/L) puis retour à la normale vers 2-5
- Grossesse: diminution transitoire de la TSH au premier trimestre
- NB : La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien. Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

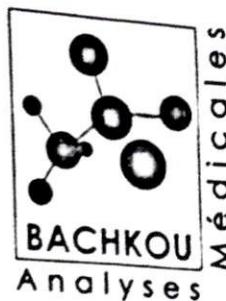
LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES BACHKOUE  
Dr. TAYEB Kenza  
Médecin Biogiste  
Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
ICE: 001917124000053 - Patente: 36375554 - R.C : 422272 - IF: 18755413  
Codes INPE Dr Kenza TAYEB: 097163620 - Codes INPE Laboratoire: 093061307  
Casablanca - Tel : 06.22.06.63.60

Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou - Casablanca  
Tél: 05 22 85 65 50 - Fax: 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
ICE: 001917124000053 - Patente: 36375554 - R.C : 422272 - IF: 18755413  
Codes INPE Dr Kenza TAYEB: 097163620 - Codes INPE Laboratoire: 093061307

# مختبر التحاليلات الطبية باش��و

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou

2312140002 - Mme Samya ATIQUI



Docteur Kenza TAYEB  
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

## VITAMINES

25OH-Vitamine D total (D2+D3)  
(Technique ELFA - Vidas Bioméneux)

15.80 ng/ml

(30.00-100.00)

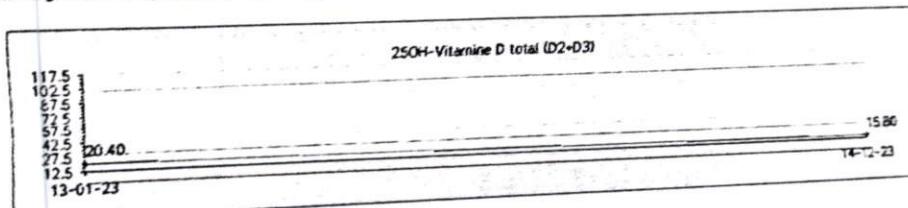
13-01-2023  
20.40

### Interprétation:

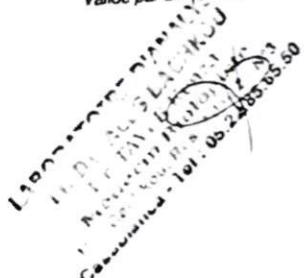
- Valeurs souhaitables : 30 – 100 ng/ml (75 – 250 nmol/l)
- Insuffisance : 10 – 29ng/ml (25 – 75 nmol/l)
- Carence : <10 ng/ml (<25 nmol/l)
- Toxicité : > 100 ng/ml (>250 nmol/l)

Source alimentaire de la Vitamine D (Base de données Ciaqual, ANSES) (Teneur en µg/100g):

- Huile de foie de morue: 200
- Saumon, hareng, anchois, pilchard: 12 – 20
- Anguille, thon, huître, caviar, jaune d'oeuf: 3 – 8
- Truite des rivières, limandes, œufs des lompees: 1.5 – 3
- Rouget, foies de génisse et d'agneau, beurre, champignons: 0.6 – 1.5



Validé par Dr TAYEB Kenza



Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lof. Bachkou - Casablanca  
Tél: 05 22 85 65 50 - Fax: 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com  
ICE: 001917124000053 - Patente: 36375554 - R.C : 422272 - IF: 18755413  
Codes INPE Dr Kenza TAYEB: 097163620 - Codes INPE Laboratoire: 093041307